

Calendrier de la fécondité et emménagement résidentiel

Claire KERSUZAN

Institut d'études démographiques, Université de Bordeaux

L'étude du calendrier des événements « naissance des enfants » et « emménagement » permet d'analyser de façon plus directe la relation entre fécondité et logement.

En Europe, la constitution de la famille est aujourd'hui majoritairement associée à l'accession à un logement indépendant du domicile parental. Il est donc probable qu'il existe un lien fort entre le calendrier de la fécondité et la prise d'autonomie résidentielle. Un emménagement plus tardif dans le logement est ainsi susceptible de retarder le début de la constitution de la famille et, à terme, de réduire le niveau de la fécondité générale.

Par ailleurs, l'emménagement dans un logement pour constituer une famille avec enfants dépend des besoins de ces familles, besoins qui sont susceptibles de varier selon des facteurs d'abord macro mais aussi micro-économiques et sociaux.

Les facteurs généraux incluent en premier lieu les normes sociales existantes en matière de type de logement que la société attend de voir occuper par une certaine catégorie de ménages. Autrement dit, ils renvoient aux différentes possibilités alternatives en matière de condition d'habitat qu'un couple peut envisager pour constituer une famille avec enfants. Ces alternatives sont par ailleurs elles-mêmes dépendantes de la structure du parc de logements puisque elles sont tributaires de la diversité de l'offre qui prévaut sur le marché du logement.

Lorsque les possibilités en matière d'habitat des couples envisageant d'avoir des enfants sont diverses, les besoins des familles en matière de logement vont dépendre non seulement des facteurs macro mais également de facteurs plus microéconomiques et sociaux.

Dans cette situation, les besoins en logement des familles avec enfants sont susceptibles de varier selon différents facteurs que sont le stade atteint dans la constitution de la famille et/ou les ressources économiques du ménage.

Afin d'analyser la diversité des formes de corrélation possibles entre calendrier de l'installation résidentielle et naissance des enfants, trois pays qui incluent dans leur recensement une question sur l'année d'emménagement dans une unité spatiale donnée ont été sélectionnés : la Roumanie (2002), la France (1999) et l'Espagne (1991 et 2001)³⁴. Nous présentons dans un premier temps quelques généralités sur le marché de l'habitat et les

³⁴ La question sur l'année d'emménagement ne couvre pas tout à fait le même champ pour ces trois pays. En France, dans le recensement de 1999, c'est l'année d'emménagement dans le logement de la première personne arrivée dans le logement qui est enregistrée. En Espagne, le recensement de 2001 inclut une question individuelle sur l'année d'emménagement dans le logement (il contient également l'information sur l'année de l'installation dans la municipalité ou dans la communauté autonome). Enfin, en Roumanie, seule l'année d'arrivée dans le comté (niveau départemental) est connue. Compte tenu des caractéristiques de l'habitat dans ce pays (90 % de logements de propriétaires), il est cependant fort probable que, pour la majorité des Roumains, année d'installation dans le comté et année d'emménagement dans le logement soient confondues.

conditions d'habitation des populations en France, en Roumanie et en Espagne. Puis, nous nous intéressons plus précisément à la forme de liaison entre l'emménagement et la fécondité au sein de chacun de ces pays.

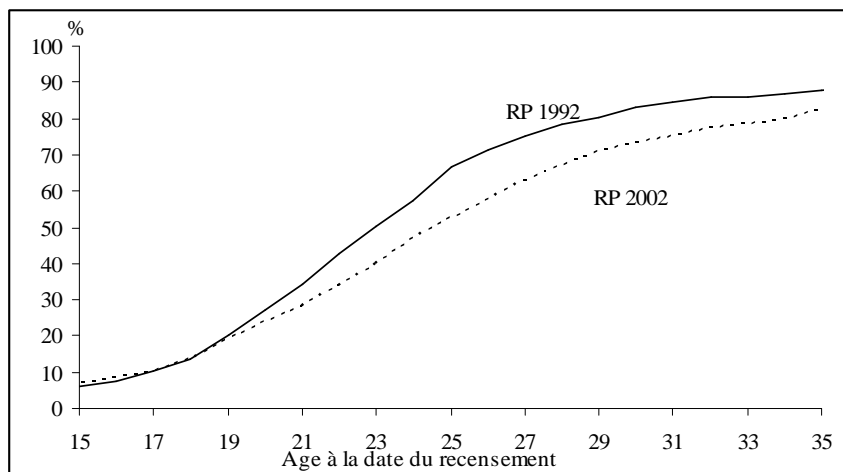
1. Marché du logement et conditions d'habitat en France, en Roumanie et en Espagne

En France, en Espagne et en Roumanie, les caractéristiques des habitations disponibles sur le marché du logement varient fortement.

La Roumanie et l'Espagne sont des pays où les logements en propriété sont largement majoritaires (plus de 80 % des logements sont en propriété privée). Cependant, il existe des différences importantes de contexte sociopolitique et économique entre les deux pays, qui permettent de comprendre la situation actuelle du logement au sein de chacun d'entre eux.

En Roumanie, jusqu'à la chute du régime communiste, dans les années 1990, le marché du logement était majoritairement un parc social. Les logements étaient alloués par l'État au moment du mariage. À partir de l'entrée dans l'économie de marché, la plupart des logements ont été vendus à moindre coût à leurs occupants. La Roumanie présente ainsi aujourd'hui un parc de logements constitué à plus de 90 % de logements en propriété. Par ailleurs, la sortie d'une économie planifiée s'est accompagnée d'un ralentissement considérable du rythme de la construction. Aujourd'hui, la distribution spatiale des logements roumains ne répond plus à la géographie des besoins. Quand ils sont bien placés, les logements sont coûteux et la majorité d'entre eux ne disposent pas des éléments de confort moderne. L'accès à un logement indépendant devient ainsi de plus en plus complexe pour les jeunes. La comparaison, à âge identique, des proportions de personnes vivant dans un logement sans leur mère aux recensements de 1992 et de 2002 montre en effet une réduction de la part des individus qui résident de manière autonome entre les deux recensements (figure 1). Ce ne sont pas seulement les jeunes qui semblent éprouver des difficultés à se loger, les adultes sont aussi concernés. À 30 ans, 73 % des individus résident en 2002 dans un logement au sein duquel leur mère est absente, contre 84 % dix ans plus tôt.

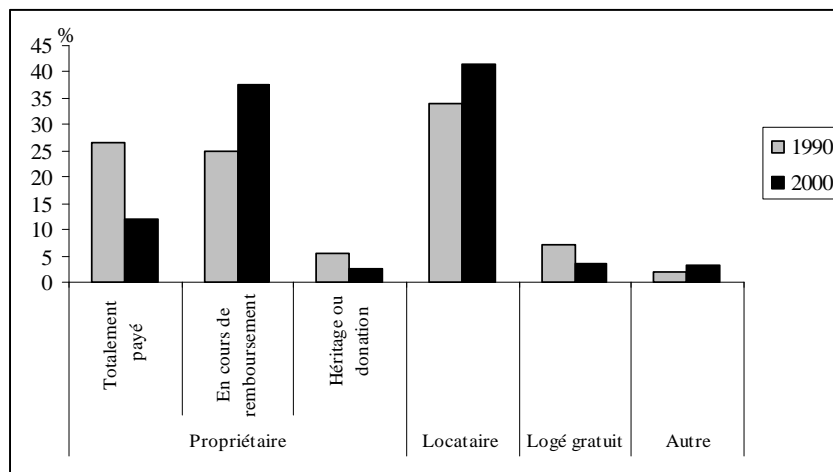
FIGURE 1 : PROPORTION DE PERSONNES QUI, SELON L'ÂGE AU RECENSEMENT, RÉSIDENT DANS UN LOGEMENT SANS LEUR MÈRE EN 1992 ET EN 2002 (ROUMANIE)



Source : Recensements Ipums 1992 et 2002, Roumanie. Traitement : auteur.

L'Espagne compte plus de 80 % de logements en propriété. Dans ce pays, les solidarités intergénérationnelles ont toujours joué un rôle déterminant dans l'accès à la propriété. Mais, au cours des années 1990, un rythme de construction soutenu et une libéralisation du marché du prêt avec une chute des taux d'intérêt ont conduit les Espagnols à recourir de plus en plus au crédit bancaire pour financer leur logement. Ainsi, environ 50 % des personnes ayant acheté un logement et emménagé à 25-29 ans dans une municipalité différente de celle qu'ils occupaient avant 1990, déclarent, au recensement de 1991, rembourser un crédit pour ce logement. Cette même part atteint 75 % au recensement de 2001 chez les individus s'étant installés en 2000 aux mêmes âges après avoir réalisé une mobilité identique. De façon conjointe, la part des personnes qui accèdent à un logement par héritage ou par donation ainsi que celle de ceux qui sont logés gratuitement a diminué entre les deux recensements (figure 2).

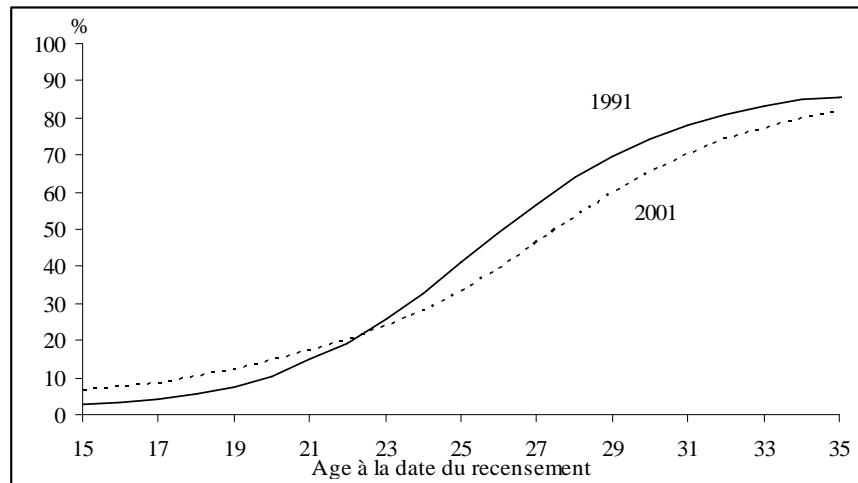
FIGURE 2 : RÉPARTITION DES LOGEMENTS PAR TYPE OCCUPÉS PAR LES PERSONNES DE 25-29 ANS AYANT CHANGÉ DE MUNICIPALITÉ DE RÉSIDENCE EN 1990 POUR LE RECENSEMENT DE 1991 ET EN 2000 POUR LE RECENSEMENT DE 2001 (ESPAGNE)



Source : Recensements Ipums 1991 et 2001, Espagne. Traitement : auteur.

En Espagne, les jeunes tendent également à retarder le départ du domicile parental (figure 3). Au-delà d'un problème probable de collecte aux jeunes âges³⁵, la part des individus résidant dans un logement indépendant est plus réduite à tous les âges de plus de 21 ans au recensement de 2001 par rapport à ce qu'elle était au même âge au recensement de 1991. Ainsi, en 2001, les 25-29 ans étaient 46 % à résider sans leur mère contre 55 % des personnes du même âge dix ans plus tôt.

FIGURE 3 : PROPORTION DE PERSONNES QUI, SELON L'ÂGE AU RECENSEMENT, RÉSIDENT DANS UN LOGEMENT SANS LEUR MÈRE EN 1991 ET EN 2001 (ESPAGNE)



Source : Recensements Ipums 1991 et 2001, Espagne. Traitement : auteur.

C'est principalement par une offre diversifiée, notamment en matière de statut d'occupation des logements, que se distingue le marché de l'habitat français des marchés roumain et espagnol. En France, en 1999, les logements locatifs du secteur privé constituent une part largement plus importante du stock total de logements que ce qu'ils représentent en Espagne ou en Roumanie (44,9 % de l'ensemble des logements en 1999). De même, à la différence de la Roumanie actuelle et de l'Espagne, le marché de l'habitat français comprend une part non négligeable de logements locatifs dans le parc social (16 % en 1999).

La spécificité du marché du logement de chacun de ces pays³⁶ se double de particularités concernant la forme de la relation existante entre naissance des enfants et emménagement.

³⁵ La comparaison des proportions de personnes résidant dans un logement sans leur mère au recensement de 1991 et de 2001 révèle un paradoxe. Jusqu'à 21 ans, cette part est en effet plus élevée en 2001 qu'en 1991. L'écart se maintient lorsqu'on cherche à éliminer l'influence probable de la croissance des familles monoparentales paternelles entre les deux recensements. Cette apparente contradiction est probablement le fait d'une différence du mode de collecte du renseignement sur la présence de la mère dans le logement entre le recensement espagnol de 1991 et celui de 2001. Cette variable est collectée directement auprès des personnes recensées en 1991, tandis qu'elle est reconstruite à partir de diverses informations en 2001. Il est possible que cette variable surestime la proportion de personnes qui résident dans un ménage sans leur mère en 2001. Dans ce cas, l'amplitude de l'évolution de la part des jeunes Espagnols qui vivent dans un ménage avec leur mère entre 1991 et 2001 est probablement sous-estimée.

³⁶ Au-delà des divergences en termes de statut d'occupation des logements, de nombreux aspects différencient les logements disponibles sur les marchés français, roumain et espagnol. Le type de construction

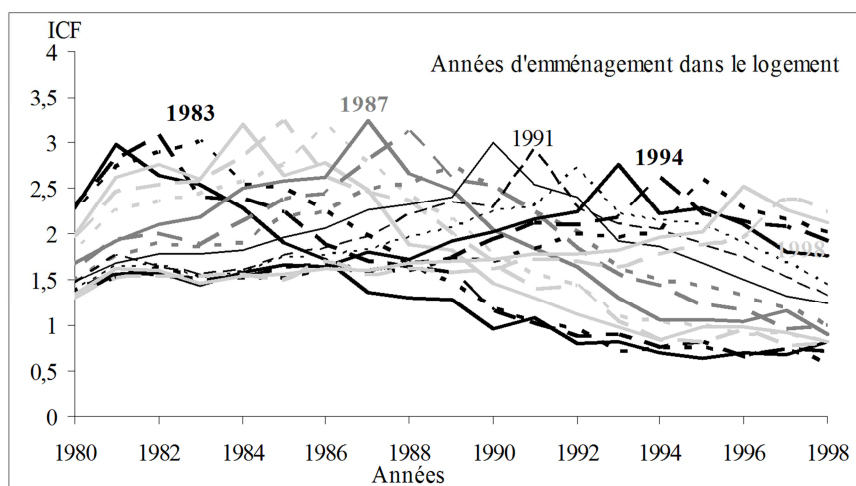
2. Spécificité des formes de la liaison entre naissance et emménagement

2.1. La France : diversité du marché de l’habitat et diversité des formes de corrélation naissance-emménagement

Considérée dans son ensemble, la relation fécondité-emménagement fait apparaître en France un pic de fécondité l’année même de l’installation dans le logement, mais la simultanéité entre les deux événements est relativement faible. Le niveau de la fécondité est ainsi également élevé avant et après l’emménagement (figure 4). On peut dès lors envisager trois types de corrélations entre entrée dans le logement et fécondité en France :

- un emménagement après la naissance d’au moins un enfant ;
- un emménagement à l’occasion de la naissance d’un enfant ;
- un emménagement fait par anticipation d’un agrandissement à venir de la famille.

FIGURE 4 : INDICATEUR CONJONCTUREL DE FÉCONDITÉ SELON L’ANNÉE D’EMMÉNAGEMENT DANS LE LOGEMENT (FRANCE)



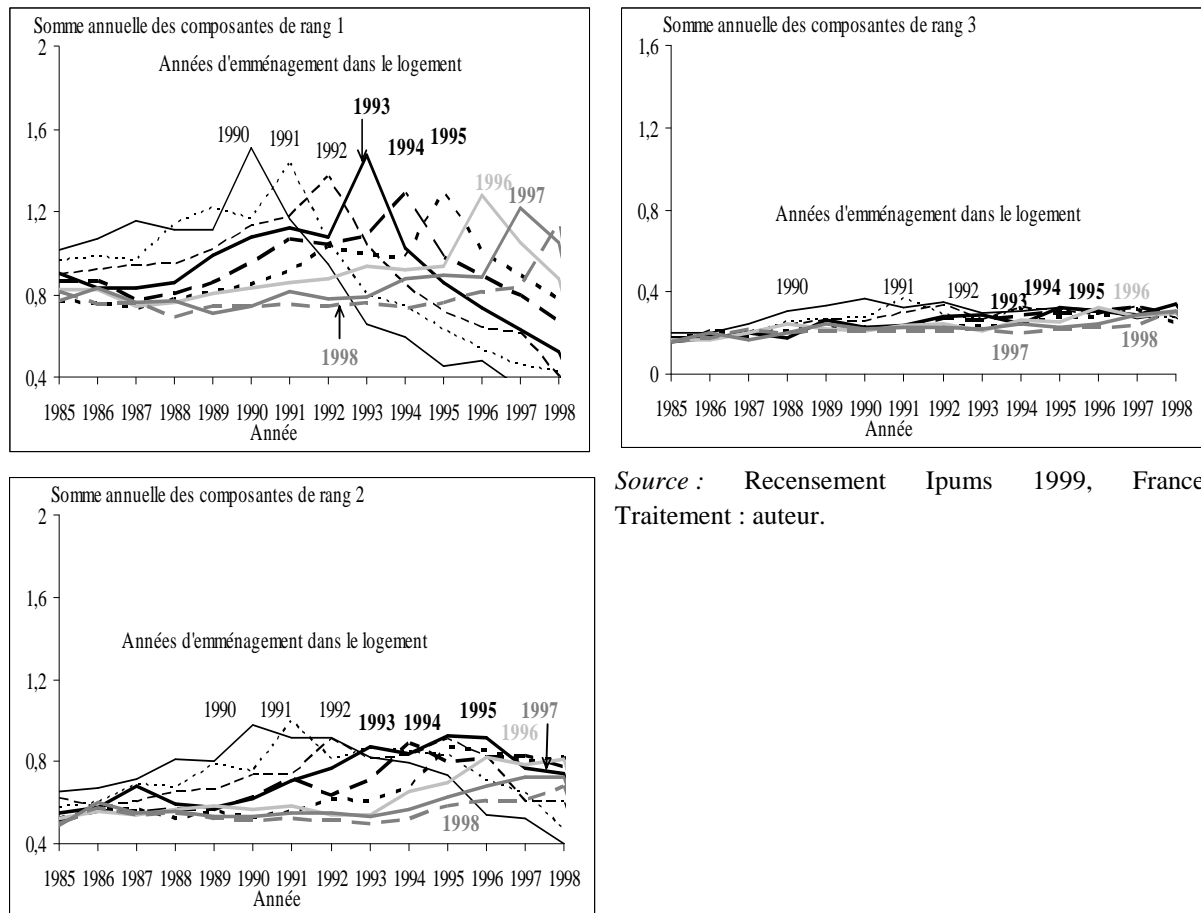
Source : Recensement Ipums 1999, France. Traitement : auteur.

Cependant, la simultanéité d’ensemble modérée entre naissance et emménagement masque des disparités importantes selon différentes caractéristiques. Les principales sont : le rang de naissance des enfants, le type de mobilité intercommunale réalisée et les caractéristiques de l’habitat occupé en 1999, notamment le statut d’occupation.

La reconstitution des rangs des naissances à partir de la méthode DEF montre une corrélation très forte entre l’installation dans un logement et la naissance du premier enfant, une liaison plus modeste entre l’arrivée du second enfant et l’emménagement et enfin, une relation quasiment inexistante à partir des naissances de rang 3 (figure 5). De manière générale, c’est ainsi pratiquement essentiellement en début de constitution de la famille que survient un déménagement.

(logements collectifs en Espagne et type d’immeubles mixtes en France et en Roumanie), la taille des logements (petits logements en Roumanie et grandes habitations en France et en Espagne) et, plus largement, le confort des logements varient fortement en France, en Espagne et en Roumanie à la fin du XX^{ème} siècle.

FIGURE 5 : SOMME ANNUELLE DES INDICES COMPOSANTE DE RANG 1, 2 ET 3 SELON L'ANNÉE DE L'EMMÉNAGEMENT DANS LE LOGEMENT (FRANCE)



Source : Recensement Ipums 1999, France.
Traitement : auteur.

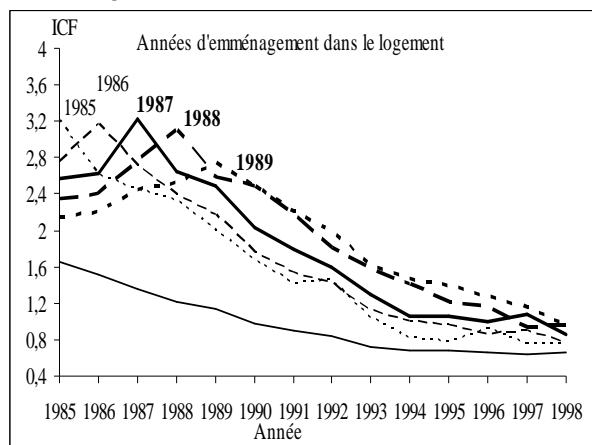
Concernant le type de mobilité intercommunale, c'est pour les femmes qui habitent un logement différent au sein de la même commune de résidence en 1990 et en 1999 que la simultanéité entre emménagement et fécondité est la plus marquée (figure 6). Pour ces dernières, le niveau de la fécondité est élevé avant l'emménagement, tandis qu'il diminue de façon relativement importante après cet événement. La mobilité intra-communale intercommunale témoigne ainsi d'une recherche d'ajustement rapide de la dimension de la famille à celle du logement. Cette mobilité n'intervient pas nécessairement en début de constitution de la famille. Au contraire, la concordance des deux événements est plus modérée pour les femmes ayant changé de commune de résidence dans le même département ou de département dans la même région. Dans ces deux cas, les valeurs de l'ICF, relativement fortes avant l'événement « emménagement », sont également élevées après son occurrence. Le changement de logement dans une commune différente du même département ou, dans une moindre mesure, dans un autre département de la même région, semble ainsi anticiper un agrandissement à venir de la famille.

En revanche, le changement de région, principalement lié à des motifs professionnels, ne fait que peu apparaître la corrélation entre la fécondité et l'emménagement.

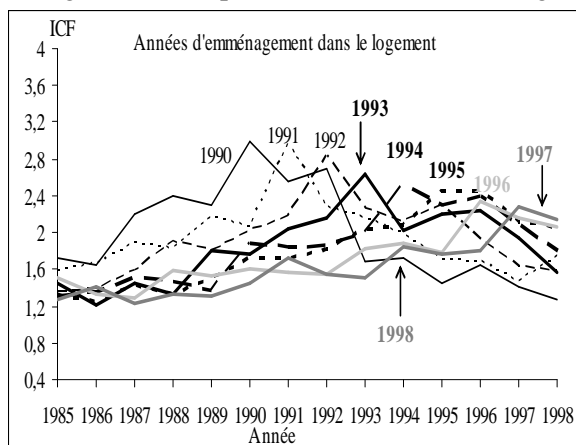
C'est finalement principalement dans un environnement proche de l'ancien milieu de résidence que survient un déménagement lié à la naissance des enfants.

FIGURE 6 : INDICATEUR CONJONCTUREL DE FÉCONDITÉ SELON L'ANNÉE D'EMMÉNAGEMENT, LE TYPE ET LA DISTANCE DE MOBILITÉ 1990-1999 (FRANCE)

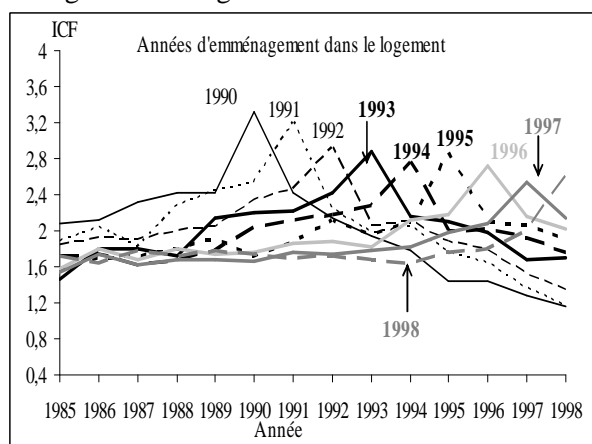
Même logement en 1990 et en 1999



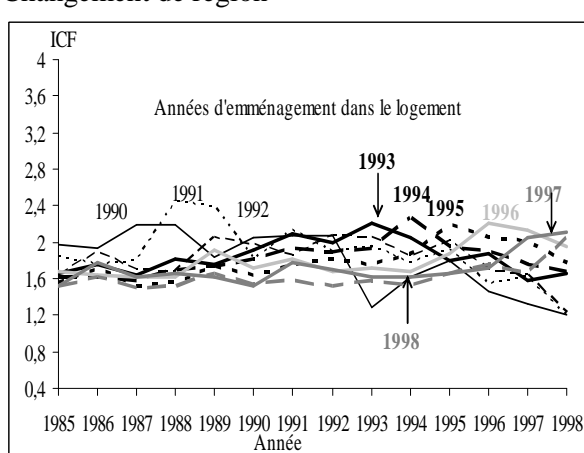
Changement de département dans la même région



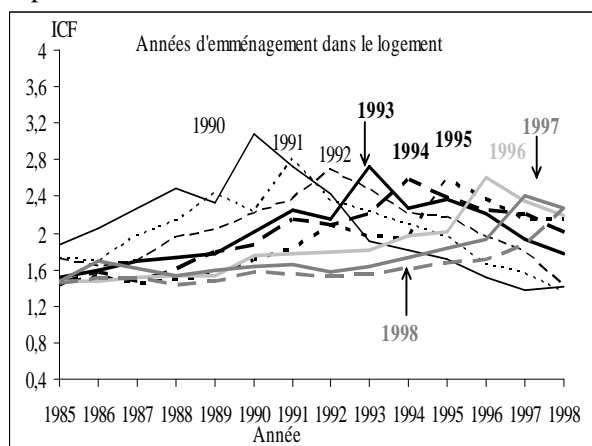
Changement de logement dans la même commune



Changement de région



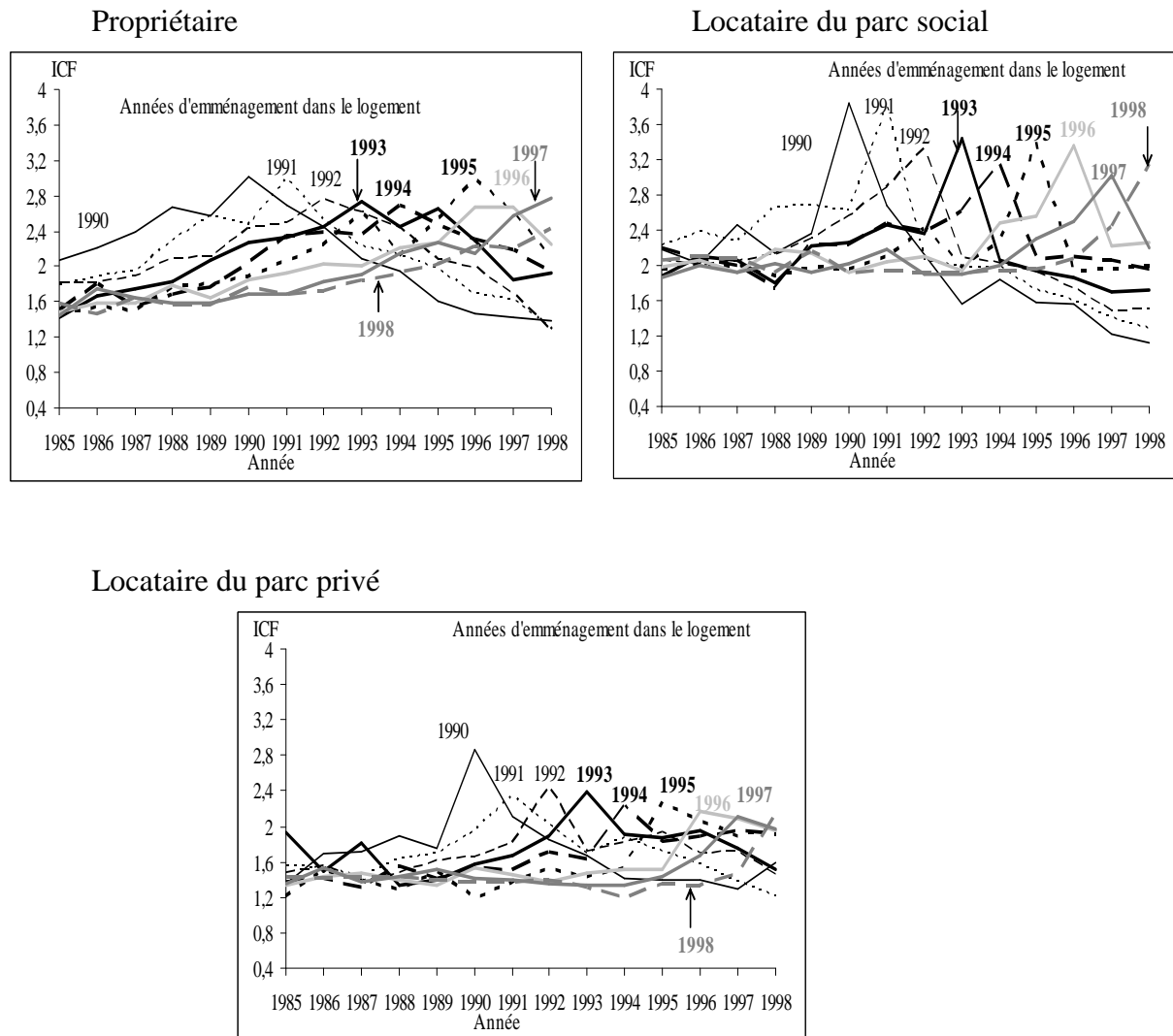
Changement de commune dans le même département



Source : Recensement Ipums 1999, France.
 Traitement : auteur.

Si le type de mobilité intercommunale fait varier le niveau de corrélation entre fécondité et emménagement, c'est en partie à cause du lien existant entre le type de mobilité 1990/1999 et le statut d'occupation du logement en 1999. En effet, le statut d'occupation du logement qui peut être un indicateur paraît être un des facteurs déterminants de la forme de la relation existante entre la fécondité et l'emménagement (figure 7).

FIGURE 7 : INDICATEUR CONJONCTUREL DE FÉCONDITÉ SELON L'ANNÉE D'EMMÉNAGEMENT ET LE STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT EN 1999 (FRANCE)



Source : Recensement Ipums 1999, France. Traitement : auteur.

La simultanéité naissance-emménagement est ainsi beaucoup plus forte pour les locataires, notamment pour ceux du parc social, que pour les propriétaires. Ce constat montre que la majorité des emménagements dans le parc locatif, en particulier à caractère social, répond à un besoin d'ajustement rapide de la taille du logement à celle de la famille. La naissance des enfants, facteur qui facilite l'entrée dans le parc locatif social, justifie en partie cette relation. Par ailleurs, le niveau de fécondité précédant l'emménagement fait apparaître un stade variable atteint dans le cycle de vie familiale selon le type de logement occupé en

1999. Il semble ainsi que les emménagements dans le parc social, s'ils se font principalement l'année de la naissance d'un enfant, ne se font pas essentiellement à l'occasion de la première naissance. De même, si l'accession à la propriété est faite avec une plus grande anticipation de l'agrandissement de la famille, le niveau de fécondité précédant l'emménagement révèle que cette accession n'a pas forcément lieu à l'occasion du début de la constitution de la famille. Une partie des femmes qui emménagent dans ce type de logement ont déjà entamé la constitution de leur famille avant cette entrée. Les données censitaires ne permettent pas l'étude de la fécondité selon le statut d'occupation du logement en 1990 et celui du logement occupé en 1999. Il est cependant fort probable que les emménagements dans les logements en accession à la propriété soient davantage le fait de femmes ayant débuté la constitution de leur famille dans le parc locatif que de femmes ayant entamé cette constitution dans des logements aux caractéristiques identiques. Le parc locatif privé fait apparaître une forte simultanéité des événements naissance-emménagement mais le niveau de fécondité précédant l'emménagement est relativement faible. Il semble ainsi être un parc d'ajustement habitat/taille du ménage privilégié par les familles en début de constitution.

Au total, la liaison fécondité-emménagement dans le logement en France nous apprend :

- qu'il existe une forte liaison entre le calendrier des naissances et le calendrier de l'emménagement dans le logement, avec un pic de fécondité l'année même de l'emménagement;
- que, pour les familles avec enfant(s), plusieurs types d'adaptation sont possibles entre taille du logement et dimension de la famille.

Il semble ainsi d'abord exister une circulation entre les différents segments du parc. Les premières naissances donnent lieu à un ajustement rapide de la taille de la famille à celle du logement dans le parc locatif privé ou social. Une nouvelle mobilité vers des logements en accession à la propriété paraît survenir ensuite avec une plus grande anticipation d'un agrandissement à venir de la famille.

D'un autre côté, le parc locatif, notamment social, apparaît comme une solution alternative pour les couples qui désirent des enfants sans, pour des raisons économiques, pouvoir accéder à la propriété. Ces couples ajustent à courte échéance et au sein du parc locatif la taille de leur famille à la dimension de leur logement.

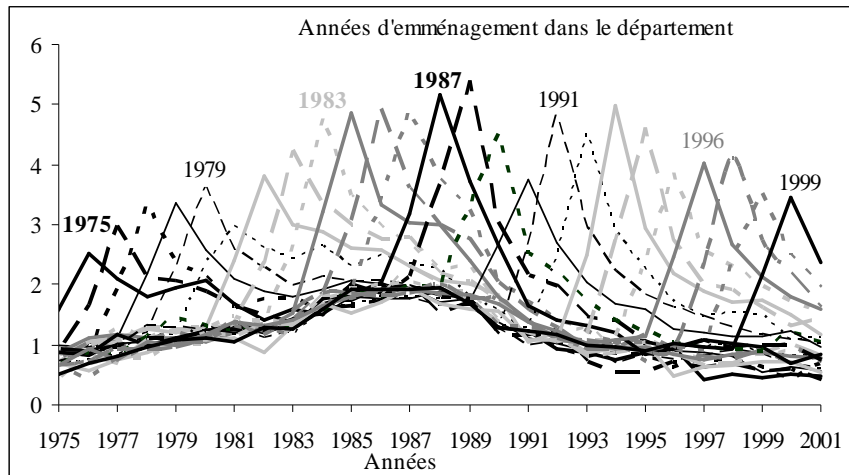
Enfin, il y a également les couples pour qui l'accession à la propriété est un préalable nécessaire aux naissances ou qui favorise la naissance des enfants. Pour ces derniers, la première naissance survient soit l'année de l'emménagement dans le logement qu'ils achètent, soit quelques années après.

2.2. La Roumanie : uniformité du marché de l'habitat et uniformité de la relation fécondité-emménagement dans le logement

La Roumanie se distingue de la France par un parc de logements qui, depuis les années 1990, est constitué à plus de 90 % par des logements en propriété.

L'année d'emménagement dans le département fait apparaître une très forte corrélation entre la fécondité et l'emménagement, avec un pic de fécondité un an après l'installation dans le logement (figure 8).

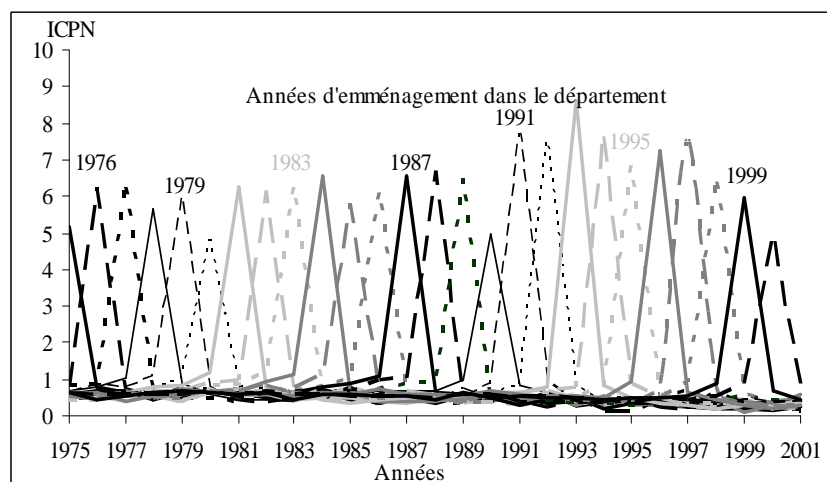
FIGURE 8 : INDICATEUR CONJONCTUREL DE FÉCONDITÉ SELON L'ANNÉE D'EMMÉNAGEMENT DANS LE COMTÉ (DÉPARTEMENT) (ROUMANIE)



Source : Recensement Ipums 2002, Roumanie. Traitement : auteur.

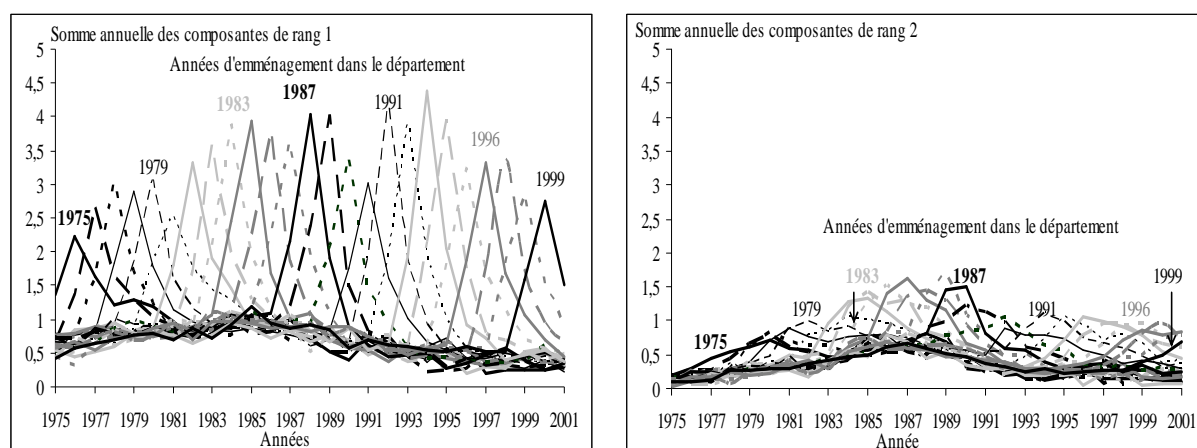
Les données censitaires françaises ne permettent pas de savoir si la relation naissance-emménagement est une relation directe ou indirecte à travers la constitution du couple. En Roumanie, cette relation est essentiellement une relation indirecte. L'indicateur conjoncturel de primo-nuptialité augmente de manière considérable l'année même de l'emménagement dans le logement, tandis que la première naissance arrive une année après la même installation (figures 9 et 10). L'emménagement dans le département marque donc l'entrée dans la vie de couple et le début de la constitution de la famille.

FIGURE 9 : INDICATEUR DE PRIMO-NUPTIALITÉ SELON L'ANNÉE D'EMMÉNAGEMENT DANS LE COMTÉ (DÉPARTEMENT) (ROUMANIE)



Source : Recensement Ipums 2002, Roumanie. Traitement : auteur.

FIGURE 10 : SOMMES ANNUELLES DES INDICES DE FÉCONDITÉ DE RANG 1, 2 ET PLUS SELON L'ANNÉE D'EMMÉNAGEMENT DANS LE COMTÉ (DÉPARTEMENT) (ROUMANIE)



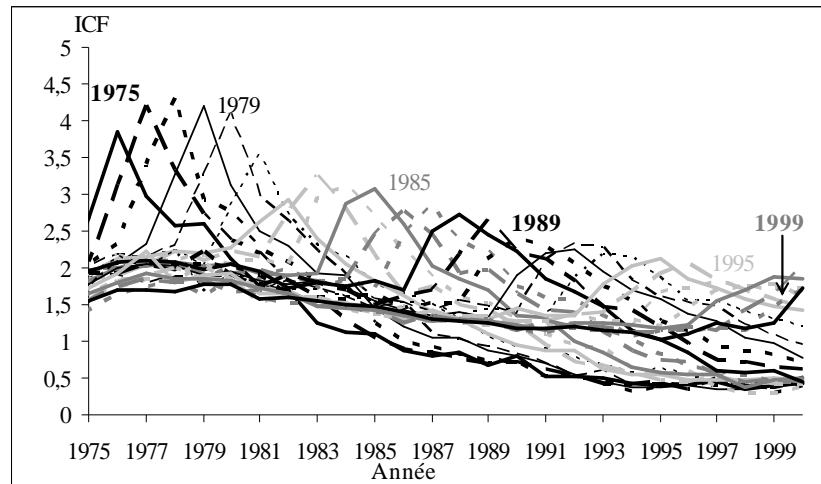
Jusqu'aux années 1990, la corrélation entre emménagement, primo-nuptialité et fécondité de rang 1 n'a rien de surprenant puisque l'attribution des logements par l'État dépendait alors pratiquement exclusivement de la constitution du couple. En revanche, pour la période 1992-2002, les observations montrent que les comportements démographiques dans le logement de l'ancien régime communiste se maintiennent. La période post-1990 fait ainsi apparaître des niveaux de l'indicateur conjoncturel de primo-nuptialité l'année de l'emménagement dans le logement et des niveaux de l'indicateur conjoncturel de fécondité 1 an après l'emménagement similaires à ceux que l'on pouvait observer avant 1990. Pourtant, dans le même temps, la fécondité s'est modifiée en Roumanie dans le sens d'une baisse d'intensité et d'un retard de calendrier. En 1990, l'âge moyen au premier mariage s'élevait à 22 ans, celui de la première naissance était de 22,4 ans et l'ICF atteignait 1,8 enfant par femme. En 2000, l'âge moyen au premier mariage atteint 23,4 ans, celui de la première naissance 23,6 ans et la valeur de l'ICF est de 1,3. De même, l'infécondité a augmenté, passant de 8,17 % dans la génération 1960 à 11,56 % pour les femmes nées en 1965 et à 13,57 % pour les générations 1970. Il est difficile de présumer l'existence d'une causalité directe et, si elle existe, du sens de la causalité entre la rigidité du marché du logement roumain, le retard de la fécondité de rang 1 et la montée de l'infécondité dans les générations. Cependant, si le calendrier et le niveau de la fécondité dans le logement se sont peu modifiés depuis les années 1990, alors que la naissance des enfants est retardée et le niveau de la fécondité réduit, c'est probablement parce qu'une partie de la population féminine roumaine retarde son entrée dans un logement indépendant. Une enquête réalisée dans ce pays en 1994 par l'Institut de recherche sur la qualité de vie révèle que 45 % des jeunes de 25-29 ans et même 35 % des enfants mariés résident encore chez leurs parents.

2.3. L'Espagne : uniformité du marché de l'habitat et une transformation récente de la corrélation entre fécondité et emménagement

L'Espagne présente, comme la Roumanie, un parc de logements majoritairement constitué de logements en propriété (plus de 80 %). Sans présenter la simultanéité observée

pour la Roumanie pour l'installation dans le département, l'intensité de la corrélation entre l'emménagement dans le logement et la fécondité, est jusqu'au début des années 1990, plus élevée en Espagne qu'en France (figure 11).

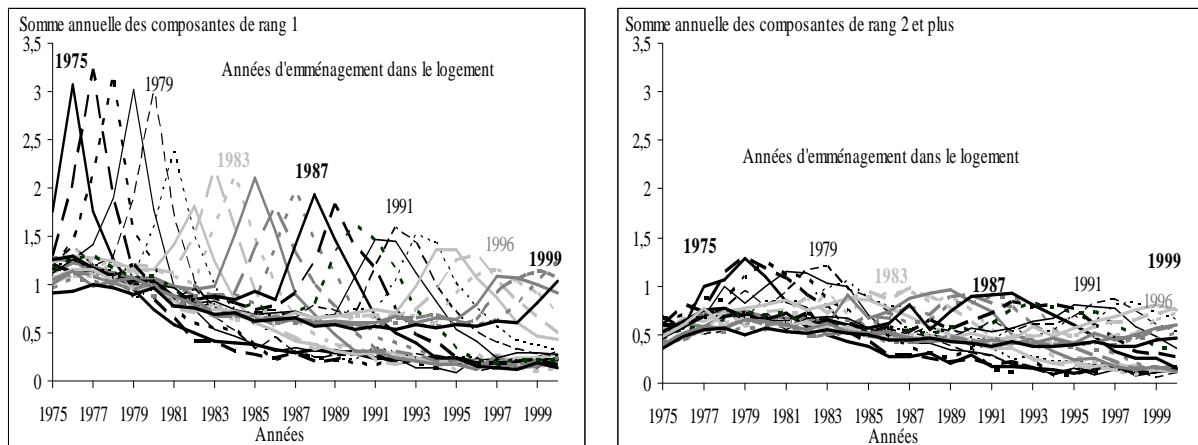
FIGURE 11 : INDICATEUR CONJONCTUREL DE FÉCONDITÉ SELON L'ANNÉE DE L'EMMÉNAGEMENT DANS LE LOGEMENT (ESPAGNE)



Source : Recensement Ipums 2001, Espagne. Traitement : auteur.

La décomposition de cette liaison selon le rang de naissance de l'enfant montre que la relation entre la naissance et l'emménagement est, comme en Roumanie, principalement le fait de la première naissance (figure 12). La somme annuelle des indices composantes de rang 1 atteint jusqu'en 1990 un pic de fécondité un an après l'emménagement. Le recensement espagnol de 1991 comprend une question sur l'année d'emménagement dans la municipalité et l'année du premier mariage. Des calculs non présentés montrent que, comme en Roumanie jusqu'au début des années 1990, la relation entre la naissance des enfants et l'emménagement en Espagne est une relation indirecte existante à travers la constitution du couple. Ainsi, jusqu'en 1990, l'essentiel de la liaison entre l'emménagement dans le logement et la fécondité s'explique par le début de la constitution de la famille.

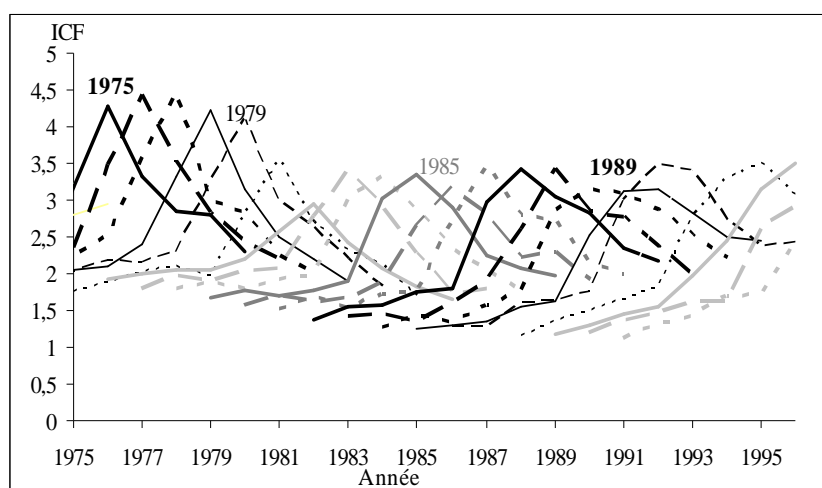
FIGURE 12 : SOMME ANNUELLE DES INDICES DE FÉCONDITÉ DE RANG 1 ET 2 ET PLUS SELON L'ANNÉE D'EMMÉNAGEMENT DANS LE LOGEMENT (ESPAGNE)



Source : Recensement Ipums 2001, Espagne. Traitement : auteur.

À partir du début des années 1990, la relation qui avait prévalu jusque-là avec un pic de fécondité de rang 1 un an après l’emménagement tend à disparaître et le calendrier de la fécondité dans le logement devient de plus en plus étalé. Cette évolution peut être l’expression d’une modification du calendrier d’accession à la propriété des femmes fécondes. Afin de vérifier cette hypothèse, nous avons calculé l’indicateur conjoncturel de fécondité l’année de l’emménagement dans le logement avec un calendrier de l’installation par âge des femmes fécondes identique à celui de 1979 pour l’ensemble des années 1975 à 1996. Ce calcul montre que, si le niveau de l’indice est plus élevé que celui observé à partir du début des années 1990 avec la structure par âge à l’emménagement de 1979, le retard du calendrier de la fécondité dans le logement se maintient (figure 13). Si les modifications de l’âge à l’accession à un logement indépendant peuvent rendre compte d’une partie de la baisse observée de l’intensité de la fécondité après l’installation, elles ne peuvent expliquer l’allongement du calendrier des naissances après l’emménagement.

FIGURE 13 : INDICATEUR CONJONCTUREL DE FÉCONDITÉ SELON L’ANNÉE D’EMMÉNAGEMENT DANS LE LOGEMENT AVEC UN CALENDRIER PAR ÂGE À L’INSTALLATION FIXE ET ÉGAL À CELUI DE L’ANNÉE 1979 (ESPAGNE)



Source : Recensement Ipums 2001, Espagne. Traitement : auteur.

Ainsi, à côté d’un emménagement dans le logement qui, à partir du début des années 1990, est de moins en moins lié à la fécondité, le pic de fécondité de rang 1 qui survenait jusque-là un an après l’emménagement devient seulement visible deux ans après l’installation. Il y a donc eu, à partir des années 1990, non seulement une atténuation de la corrélation fécondité-emménagement mais également un retard du calendrier de la fécondité de rang 1 dans le logement avec une anticipation croissante des naissances dans le logement. Depuis 1990, la fécondité en Espagne a connu de profondes modifications. Ainsi, en 1990, l’âge moyen au premier mariage était de 25,3 ans, celui de la première naissance de 26,8 ans et le niveau de l’ICF était de 1,36 enfant par femme. En 2000, l’âge moyen à la primo-nuptialité est de 27,8 ans, celui de la première naissance de 29,1 ans et la valeur de l’ICF de 1,22 enfant par femme. L’infécondité est passée de 10,16 % à 14,26 % dans les générations 1960 à 1965. Certains ont attribué en partie la baisse de la fécondité espagnole à des difficultés d’accession au logement des jeunes qui, retardant l’entrée dans un logement autonome, retardent par la

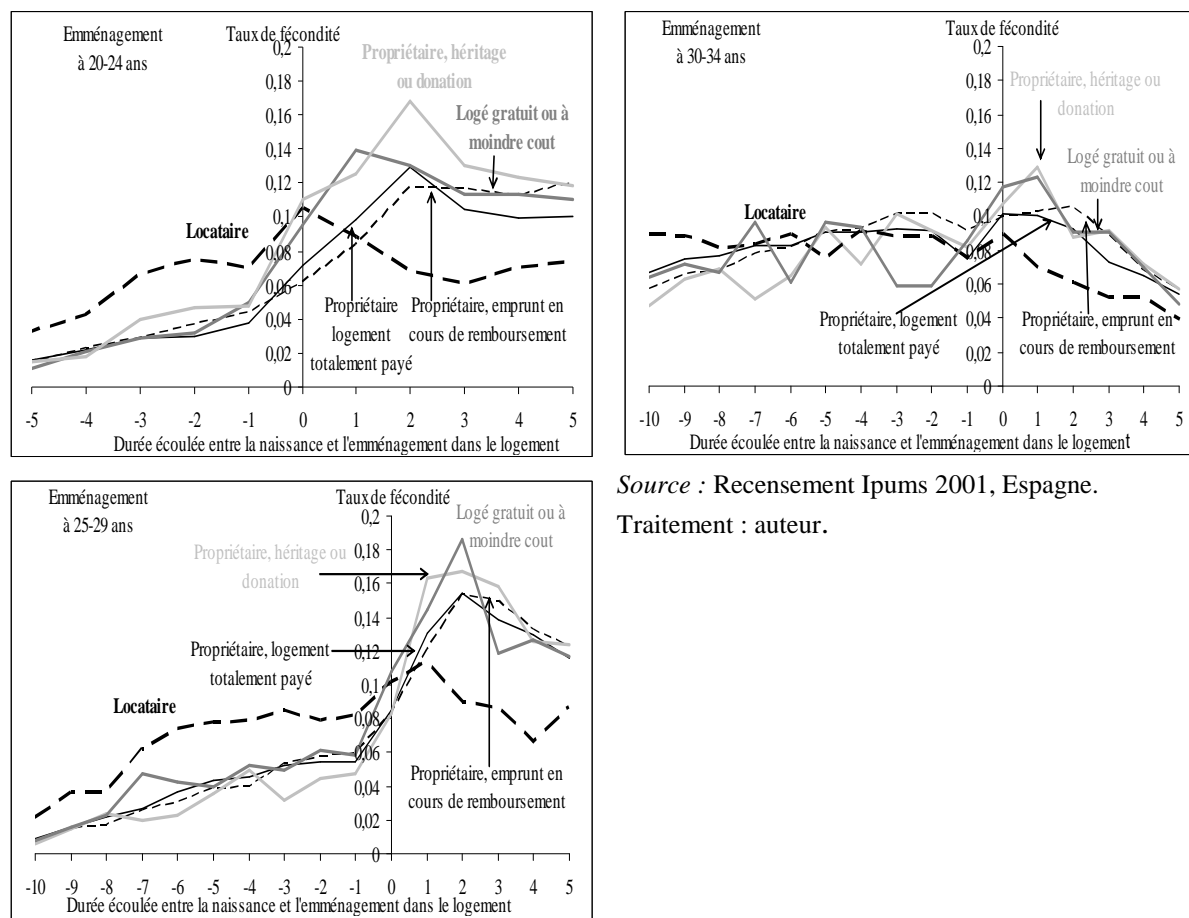
même occasion le calendrier de la fécondité. Si cette liaison ne peut être écartée, l'analyse menée ici montre que même ceux qui parviennent à accéder à un logement ont des enfants de plus en plus tard après cette installation. D'autres explications, dont certaines peuvent être liées au marché de l'habitat, sont susceptibles d'expliquer cet allongement de calendrier de la fécondité dans le logement. L'emprunt bancaire est devenu, à partir des années 1990, un mode privilégié d'accession à la propriété. Or, le coût de l'emprunt peut entrer en compétition avec le coût d'une naissance et ainsi amener les couples qui désirent des enfants à retarder la naissance ; ceci afin de sécuriser leur situation financière avant d'envisager l'agrandissement de la famille.

Pour la cohorte d'emménagement dans le logement 1991-1995, nous avons calculé, par groupe d'âges à l'emménagement (20-24 ans, 25-29 ans et 30-34 ans), des taux de fécondité selon la durée écoulée depuis l'emménagement et le type de logement occupé au recensement de 2001. Ce calcul montre que, en effet, l'importance du retard du calendrier de la fécondité après l'installation ainsi que la baisse de niveau de la corrélation entre fécondité et emménagement ne concernent pas toutes les sous-populations féminines espagnoles de la même manière (figure 14).

En 2001, les modes d'habitat les plus traditionnels (logé à moindre coût ou gratuitement, possession d'un logement par héritage ou par donation) font apparaître des niveaux de liaison entre fécondité et installation dans le logement qui sont plus importants et qui, de surcroît, se manifestent plus précocement après l'emménagement. Les femmes propriétaires en 2001 qui se sont installées entre 1991 et 1995 à 20-24 ans et, dans une moindre mesure, à 25-29 ans, ont eu des taux de fécondité de niveau différent selon les modalités d'achat de la propriété. Après l'installation, ces taux sont un peu plus élevés quand le logement qu'elles possèdent est totalement payé à la date du recensement que lorsqu'elles continuent à rembourser à la même date le crédit réalisé pour accéder à ce type d'habitat.

Enfin, si, à l'instar de la situation française, l'installation dans le parc locatif privé est moins corrélée à la fécondité que l'entrée dans un logement en propriété, la simultanéité des événements naissance-emménagement est plus importante dans ce segment de parc. Ainsi, même en effectif réduit, les logements locatifs du parc privé sont utilisés par une partie de la population espagnole pour ajuster rapidement la taille de la famille et la dimension du logement.

FIGURE 14 : TAUX DE FÉCONDITÉ SELON LA DURÉE ÉCOULÉE DEPUIS L'EMMÉNAGEMENT DANS LE LOGEMENT POUR LES COHORTES DE FEMMES AYANT EMMÉNAGÉ EN 1991-1995 À 20-24 ANS, 25-29 ANS ET 30-34 ANS (ESPAGNE)



Source : Recensement Ipums 2001, Espagne.

Traitement : auteur.

La norme étant aujourd'hui d'accéder à un logement autonome pour constituer une famille, il peut exister un effet du logement sur la fécondité. Cet effet peut être indirect, *via* la décohabitation et la nuptialité, ou direct, *via* la demande des couples désirant un enfant d'accéder à un certain type de logement. Ainsi, la difficulté d'accès à un logement indépendant ou à un certain type de logement peut retarder la constitution du couple et indirectement la fécondité, et/ou, directement retarder la fécondité des couples déjà constitués ne pouvant accéder à un logement d'une certaine qualité. L'étude de la liaison naissance-emménagement montre le lien très fort qui existe dans les pays européens entre les calendriers de ces deux événements, liaison dont l'intensité varie selon la structure du parc de logements qui prévaut au sein de chacun d'entre eux. Ainsi, en France, où l'habitat est plus diversifié qu'en Roumanie ou en Espagne, la liaison, bien que plus faible dans l'ensemble, est très forte pour certains types de logements. Les habitations du parc locatif permettent aux familles, d'une part, en début de constitution pour le parc privé, et, d'autre part, à tous les stades pour le parc social, d'ajuster rapidement la taille du logement à la dimension de la famille. L'accession à la propriété semble quant à elle davantage anticiper l'agrandissement d'une famille déjà en partie constituée. La diversification du marché de l'habitat français permet ainsi aux couples désirant avoir des enfants de réaliser différents arbitrages en termes de

caractéristiques d'habitat, arbitrages qui varient selon leurs ressources économiques et l'avancée dans le cycle de vie.

En Roumanie, le marché du logement est très rigide et l'accession à la propriété quasiment la seule configuration d'habitat envisageable pour les couples désirant un enfant. Il existe un lien intense entre emménagement, nuptialité et fécondité de rang 1. Cette liaison a persisté après la chute du régime communiste. Le retard actuel de la fécondité et la baisse du niveau de l'indicateur conjoncturel de fécondité peuvent ainsi exprimer en partie l'effet d'une difficulté d'accession à un logement indépendant pour les personnes désirant constituer une famille avec enfants. En Espagne, le marché du logement est aussi rigide qu'en Roumanie et le lien naissance-emménagement approximativement similaire jusqu'au début des années 1990. La chute et le retard de fécondité des années 1990 ne semblent pas directement imputables à la rigidité du marché de l'habitat. En effet, les individus qui accèdent à un logement tendent également, à âge identique, à retarder l'arrivée de la naissance dans le logement.

L'accession à la propriété est souvent synonyme de stabilité familiale et/ou économique. L'évolution récente des comportements démographiques en Espagne montre une rupture avec une vision séquentielle du cycle de vie correspondant à une trajectoire résidentielle typique. On quitte ses parents pour se marier et avoir des enfants et on achète son logement à cette occasion. En Roumanie, la persistance des comportements traditionnels dans le logement montre que cette conception est toujours d'actualité.

Lorsque les modes d'indépendance résidentielle se diversifient, un marché de l'habitat structuré en fonction d'une conception unilatérale du cycle de vie ne peut plus répondre aux attentes individuelles de chacun. À cela, s'ajoutent des problèmes économiques, qui n'autorisent plus, pour la majorité des jeunes Espagnols mais aussi Roumains, l'accession directe à la propriété d'occupation. Dès lors, diversifier les caractéristiques de l'habitat et encourager notamment le développement du parc locatif social puis privé apparaît comme une solution possible aux problèmes de logements des jeunes. Cela peut aussi certainement favoriser l'installation des couples qui désirent soit constituer une famille, soit l'agrandir en trouvant un logement adéquat. En effet, si, en Espagne, le problème du logement ne paraît pas être le seul déterminant des changements de comportement fécond, il est fort probable qu'il constitue un frein à la constitution d'une famille avec enfant(s). Mais, diversifier le secteur de l'habitat ne peut résoudre tous les problèmes, en particulier si la société continue à percevoir la propriété comme la voie privilégiée de l'indépendance tout en refusant, par ailleurs, le mode de vie qui lui est le plus souvent associé. Une politique du logement efficace doit donc non seulement multiplier les possibilités d'habitat disponibles sur le marché, mais également promouvoir l'accession à certains types de logement. C'est ce que prévoit le **Plan national du logement et de réhabilitation espagnol (PEVR) 2009-2012**. Ce plan se donne pour objectif « d'assurer à toutes les familles et à tous les citoyens la liberté de choisir l'accès au logement qui convient le mieux à leur situation, leur préférence, leurs besoins et leur capacité financière », affirmant « qu'un loyer est possible pour les mêmes niveaux de revenu que pour ceux définis pour un accès à la propriété ». Il vise également à développer le logement social par la réhabilitation de logements déjà existants.

Conclusion

La relation fécondité-logement est une relation complexe.

D'une part, de nombreux facteurs interviennent dans la liaison étudiée et jouent de façon isolée ou simultanée sur la naissance des enfants et/ou sur l'habitat. D'autre part, l'influence réciproque qu'exercent, l'une sur l'autre, les deux composantes de la liaison population-logement rend difficile la détermination d'un schéma causal précis.

Ainsi, il est particulièrement délicat d'isoler l'influence de l'évolution de la seule fécondité sur les variations du parc de logement et/ou celle des modifications de l'habitat sur les mouvements de la fécondité.

Des modèles de microsimulation peuvent être envisagés pour mesurer de façon plus précise la liaison entre la fécondité et l'habitat. Ces techniques peuvent, en effet, permettre de mieux saisir les interactions entre les différents facteurs d'évolution de la taille des ménages. En prenant en considération les caractéristiques de l'offre des logements, il est possible de modéliser simultanément la probabilité de survenue de chaque événement du parcours de vie individuel ayant un impact sur l'effectif et la structure des ménages, et les comportements résidentiels associés à ces évolutions.